

INFRALOG DE LYON

INFRAPOLE RHODANIEN

INFRAPOLE LGV SUD-EST EUROPEEN

Sud

ELECTIONS 2015 :

- Délégué(e)s du Personnel
- Conseil de Surveillance
- Conseil d'Administration SNCF Réseau
- Comité d'Entreprise Maintenance et Travaux



VOS ELUS SUD-RAIL SONT A VOS COTES POUR GARANTIR VOS CONDITIONS DE TRAVAIL, DE VIE ET VOS DROITS

SUD-RAIL LE SEUL SYNDICAT QUI MET L'OUTIL SYNDICAL ET LE DROIT DE GREVE A DISPOSITION DES CHEMINOT(E)S,

- Face à l'éclatement de notre Entreprise
- Face à la productivité acharnée demandée par notre Direction
- Face à la suppression du personnel au nom du profit
- Face à la généralisation du travail de nuit
- Face au choix de notre Entreprise de préférer les bénéfices plutôt que le service public.

TON VOTE COMPTERA LE 19 NOVEMBRE PROCHAIN POUR CHOISIR L'AVENIR DE TON METIER, DE TES DROITS, DE TON ENTREPRISE,...

POUR FAIRE ENTENDRE TA VOIX

UN SEUL CHOIX

Solidaires
Union syndicale
Sud
Rail





INFRALOG DE LYON

Vos représentants du personnel SUD-Rail ont fait le boulot pour défendre les droits des agents et faire respecter le Statut que ce soit pour les notations (y compris pour les contractuels), la défense individuelle ou collective des agents, ... dans les instances mais aussi à travers des demandes d'audience ou des préavis de grève.

Un important travail a aussi été réalisé pour prévenir le risque amiante et faire reconnaître l'exposition des agents à ce risque (CREM, Engins, GREE,...)



INFRAPOLE RHODANIEN

ça va barder !!!

Avec un seul siège en DP et en CHSCT, SUD-Rail n'a pas pu être aussi présent que nous l'aurions voulu sur le terrain au plus près des cheminot-e-s de l'Infrapole. En effet, un travail très important, de portée nationale, a aussi été réalisé par vos représentants SUD-Rail pour prévenir l'exposition à l'amiante ce qui a beaucoup occupé nos délégués, c'était peut-être aussi l'objectif de la direction.

SUD-Rail a en outre poursuivi le travail réalisé depuis des années pour faire respecter la réglementation sécurité sur les chantiers. Nous avons en ce sens décidé d'être partie civile dans le cadre du procès au pénal suite à l'accident mortel de Lyon Part-Dieu du 29/10/2015 au Tribunal Correctionnel de Lyon.



INFRAPOLE LGV SUD-EST EUROPEEN

Vos représentants SUD-Rail au CHSCT SUD et les Délégués du Personnel se battent depuis le début de leur mandat et encore aujourd'hui pour que la Direction respecte la réglementation SNCF et la vie privée des agents par l'application des programmes semestriels et non de pseudo « roulements » qui n'existent que sur la LGV et permettent à la direction de réduire le premier Repos Périodique de 36 à 24h.

A la veille de la négociation de la future convention collective nous ne comprenons pas que les autres organisations syndicales laissent faire la direction sur ce sujet car nos futurs droits découleront aussi de notre capacité à faire respecter la réglementation en vigueur.

**OUVERTURE DES
NÉGOCIATIONS**

LA SEULE
CHOSE QU'ON
LACHERA, CE
SONT LES
CHIENS!!!



**VOS ELUS SUD-RAIL SERONT TOUJOURS VIGILANTS
SUR VOS DROITS ET CONDITIONS DE TRAVAIL.**

